

Villabé, le 08 mars 2018

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(ARTICLE L 2121.7 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)**

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLABE se réunira,
en séance publique,

**LE VENDREDI 16 MARS 2018 A 19H30
SALLE ROGER DUBOZ A VILLABE**

L'ordre du jour sera le suivant :

(sous réserves : intervention SFR – déploiement de la fibre sur la commune)

1. Affaires générales

- a) Porter à connaissance : Décisions du Maire
- b) Approbation du PV du conseil municipal du 02 février 2018

2. Affaires financières

- a) Vote du Rapport d'Orientations Budgétaires
- b) Compte de Gestion 2017
- c) Désignation du président de séance pour le vote du Compte administratif 2017
- d) Compte Administratif 2017
- e) Affectation du résultat 2017
- f) Ouverture de crédits sur BP 2018

3. Sports

- a) Approbation du règlement du « Villab' Raid Aventure »

4. Services techniques

- a) Adhésion au groupement de commande pour l'entretien des terrains synthétiques et engazonnés
- b) Convention de gestion des ordures ménagères

5. Urbanisme

- a) Arrêt du projet de Règlement local de Publicité (RLP)

6. Elections

- a) Tirage au sort des jurés d'assises

7. Questions orales

Karl DIRAT
Maire de Villabé
Vice-président de la
C.A. Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart